

28 sep 2018 -17:50

Appartient à [Conseil des ministres du 28 septembre 2018](#)

Modification de la délimitation territoriale de certaines zones de secours

Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Jan Jambon, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à modifier la délimitation territoriale de certaines zones de secours.

A la suite de la fusion de quelques communes de la Région flamande, le projet adapte les noms de ces communes et modifie la composition de certaines zones. Cela concerne quelques communes de Flandre orientale et du Limbourg.

Le projet peut être soumis à la signature du Roi.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 2 février 2009 déterminant la délimitation territoriale des zones de secours

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe